

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS À L'ÉCOLE

Parce qu'il faut agir sur les processus discriminatoires dès le plus jeune âge, nous proposons aux établissements parisiens le partage de notre engagement et de nos actions :

+ **Accompagnement des professeur-es** de collèges et lycées à appréhender les questionnements sur le racisme, l'homophobie... et les discriminations qu'elle soient réelles ou ressenties par les élèves. À travers l'expérimentation de ressources éducatives et l'apport de connaissances, l'objectif est de renforcer les professionnels dans leur rôle de médiation, d'accompagnement et d'éducation sur ces problématiques. Nous organisons aussi une formation spécialisée dans le cadre du Plan académique de formation (PAF).

+ **Parcours de sensibilisation** sur deux demi-journées : une intervention en classe portant sur la déconstruction des représentations et les ressorts de la discrimination et un temps d'animation pédagogique dans un de nos centres d'animation (théâtre-forum, ciné-débat, jeu éducatif, visite guidée d'une exposition, rencontre avec des associations et des institutions spécialisées...).

- Vous êtes un-e professionnel-le et vous souhaitez un conseil ou un accompagnement pour développer un projet
- Vous êtes un-e citoyen-ne et vous souhaitez avoir des informations en cas de discrimination ou pour rejoindre une action

+ Retrouvez nos actions, notre actualité et celle de nos associations sur ligueparis.org

f Rejoignez notre page Facebook
Ligue de l'enseignement de Paris

t Suivez-nous sur Twitter
@LigueParis

+ **Contact** : 01 53 38 85 08 / discriminations@ligueparis.org



Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur du papier recyclé

FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
167, boulevard de la Villette - 75010 Paris

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

POUR FAIRE VIVRE L'ÉGALITÉ POUR TOUS-TES

PROGRAMME ET ACTIONS 2015-2016



www.ligueparis.org

La Ligue de l'enseignement se mobilise pour lutter contre toutes les formes de discriminations et faire vivre l'Égalité, principe fondateur de la République.

Nombreux-ses sont les citoyen-nes qui vivent des expériences discriminatoires en raison de leur origine, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur handicap... Elles sont particulièrement destructrices pour les jeunes qui les vivent, que ce soit dans leur parcours de vie ou pour leur épanouissement en portant atteinte à l'estime de soi et à la confiance portée envers la société.

C'est pourquoi la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement inscrit la lutte contre les discriminations comme objectif fondamental dans toutes ses missions (éducation, loisirs, action sociale...).

Lutter contre les discriminations est un impératif qui nécessite d'être mis en acte : il ne s'agit pas seulement de déconstruire les préjugés mais aussi de changer toutes les pratiques professionnelles qui les produisent.

Garantir l'égalité de traitement réelle et rendre une citoyenneté pleine et entière à toutes et tous les parisien-nes, tels sont les objectifs de nos actions.

QU'EST-CE QU'UNE DISCRIMINATION ?

Une discrimination est le fait de refuser à une personne l'accès à un bien ou à un service (stage, emploi, logement, loisir, formation,...) en raison d'un des 21 critères illégaux, parmi lesquels : l'âge, le sexe, l'origine, l'orientation sexuelle, l'état de santé, l'handicap, la situation de famille, le lieu de résidence, le nom, l'apparence physique, la religion, la grossesse, les opinions politiques (art. 225-1 du Code Pénal).

Les discriminations sont souvent indirectes et peuvent s'apparenter à du harcèlement ou à des injonctions discriminatoires. De nombreuses personnes peuvent discriminer sans s'en rendre compte ou en anticipant les réactions négatives d'autres acteurs. On dit que ces pratiques discriminatoires sont systémiques et coproduites, c'est-à-dire qu'elles résultent d'un ensemble de pratiques, de décisions et de comportements individuels et institutionnels.

Pour en savoir plus :

Défenseur des Droits : www.defenseurdesdroits.fr
Ministère de la Justice : www.stop-discrimination.gouv.fr

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS NOTRE RÉSEAU

Nous nous engageons dans un ensemble d'actions visant la qualification des intervenant-es, salarié-es, volontaires, bénévoles et associations affiliées pour l'accompagnement à la mise en place de projets pédagogiques :

- **Accompagnement** à la mise en place d'actions pédagogiques permettant d'aider les jeunes à exprimer leur vécu, à faire reconnaître juridiquement les faits et à susciter leur mobilisation collective (films, jeux, animations, débats, expositions, rencontres avec des acteurs spécialisés...);
- **Mise à disposition de ressources pédagogiques** pour aborder la question avec les jeunes **et d'outils professionnels** pour interroger les pratiques professionnelles au regard de la lutte contre les discriminations;
- **Programmation annuelle « En mars, cultivons l'égalité »** : Autour du 8 mars, journée des droits des femmes et du 21 mars, journée de lutte contre les discriminations racistes, nos structures proposent des actions variées pour favoriser la connaissance des mécanismes discriminatoires et les moyens de lutter contre : ateliers, débats, théâtre-forum, expo, projections...;
- **Affichage de l'engagement** de lutte contre les discriminations et mise à disposition d'informations pour le public dans chacun de nos établissements;
- **Qualification de tout le personnel** : module de formation « Lutte contre les discriminations », groupe d'analyse des pratiques professionnelles, séminaires...;
- **Module « Lutte contre les discriminations - Laïcité »** inclus dans l'offre de formations de notre Centre de Ressources à la Vie Associative et de nos volontaires en Service Civique;
- **Fédération des initiatives associatives et citoyennes** contre toutes formes de discrimination : organisation d'événements inter-associatifs, notamment au sein du collectif parisien « Pour un Avenir solidaire ».

MAIRIE DE PARIS

LE PLAN DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Depuis 2013, le 12^e arrondissement se mobilise autour d'un Plan de lutte contre les discriminations. Soutenu par la Mairie de Paris et du 12^e et la Région Ile-de-France, il est coordonné par notre Fédération. Cette démarche partenariale menée avec les acteurs de l'emploi, de l'action sociale et de l'éducation a pour objectif de changer les pratiques professionnelles et institutionnelles :

- **Qualification et accompagnement** des employeurs publics et privés, des travailleurs sociaux, des chargé-es d'insertion professionnelle, des professionnel-les de la jeunesse aux enjeux de l'égalité et de la non-discrimination;
- **Information et sensibilisation du grand public** par des campagnes d'information et des interventions auprès des personnes susceptibles de vivre la discrimination, particulièrement les jeunes pour favoriser leur mobilisation citoyenne et agir sur les situations qui les concernent;
- **Repérage et expertise** sur les discriminations du 12^e arrondissement;
- **Coordination du dispositif «Un stage de 3^e pour tou-te-s»** : Un réseau d'employeurs proposent des stages aux élèves de 3^e dépourvus de réseau personnel. Un guide pour les élèves, un guide pour les professionnel-les et un module de sensibilisation sont proposés aux collèges et aux structures d'accueil pour identifier et lutter contre les discriminations dans les stages.



iledeFrance

